

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 8 juillet 2011  
(convocation du 27 juin 2011)

Aujourd'hui Vendredi Huit Juillet Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel de 11 h 45 à 12 h 30  
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel à partir de 15 h 00  
M. CAZABONNE Didier à M. MANGON Jacques à partir de 16 h 00  
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 14 h 00  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe à partir de 14 h 00  
Mme FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 16 h 00  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 15 h 00  
M. GAUTE Jean-Michel à M. DELAUX Stéphan  
M. GAUZERE Jean-Marc à M. BRON Jean-Charles à partir de 15 h 45  
M. GELLE Thierry à Mme BONNEFOY Christine à partir de 14 h 00  
M. SAINTE MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent de 10 h 30 à 14 h 50  
Mme BALLOT Chantal à M. CHARRIER Alain à partir de 15 h 00  
M. BAUDRY Claude à Mme. EWANS Marie-Christine  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne  
M. CAZENAVE Charles à Mme SAINT ORICE Nicole à partir de 14h 00  
Mme CHAVIGNER Michèle à M. JOUBERT Jacques  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. ANZIANI Alain de 14 h 00 à 14 h 30  
M. DAVID Jean-Louis à M. DAVID Yohan de 14 h à 14 h 45  
M. DANJON Frédéric à M. ROSSIGNOL Clément  
Mme DELATTRE Nathalie à Mme COLLET Brigitte

Mme DESSERTINE Laurence à M. CAZENAVE Charles de 9 h30 à 12 h 55 puis à  
Mme PARCELIER Muriel de 14 h à 17 h  
M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique  
Mme FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean  
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. POIGNONEC Michel à partir de 14 h 40  
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à Mme EL KHADIR Samira de 9 h 30 à 12 h 55 et à M.  
DUBOS Gérard à partir de 14 h 00  
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. LOTHAIRE Pierre de 10 h 30 à 11 h M. JUNCA  
Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 00  
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques à partir de 16 h 00  
Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien  
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel à partir de 15 h 00  
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques à partir de 15 h 00  
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max  
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine à partir de 15 h 00  
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude à partir de 14 h 40  
M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël  
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu à partir de 15 h 00  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne de 14 h 00 à 15 h 20

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Coopération CUB/Université - Campus de Pessac/Gradignan/Talence -  
Infrastructures de voirie - Création d'une desserte du secteur Arts et  
Métiers/Ensam/Centre d'Optique sur Talence - Décision - Autorisation**

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Conformément aux principes de la nouvelle coopération CUB/Université/Conseil Régional d'Aquitaine adoptée le 22 octobre 2010 (délibération N°2010/0709), et à la signature de la convention de site intervenue le 20 décembre 2010, et dans l'attente de la validation du protocole d'accord cadre qui devrait être présenté prochainement au Conseil de Communauté, la Communauté Urbaine, a affirmé le renforcement de son engagement auprès de l'Université de Bordeaux depuis l'été 2009. C'est ainsi qu'elle intervient en fonction de ses compétences dans le soutien des projets de restructuration ou de création de nouveaux établissements de formation, d'enseignement et de recherche aux côtés de la Région (fond de concours), qu'elle facilitera le développement des équipements favorisant la vie des étudiants et qu'elle assumera la maîtrise d'ouvrage d'un certain nombre d'infrastructures de voirie et réseaux divers.

A ce titre, le secteur Arts et Métiers, dont le programme d'aménagement est en cours de définition dans le cadre des études urbaines liées au territoire du campus de Pessac/Gradignan/Talence relatif au groupement de commande adopté en conseil du 27 mai 2011, fait l'objet actuellement d'une densification avec la création d'une crèche interuniversitaire le long de l'Allée Laroumagne et la future implantation du centre d'Optique, sous maîtrise d'ouvrage de la Région.

En accompagnement de ce développement et afin d'améliorer la desserte de ce secteur, les partenaires ont proposé la création d'une voie publique parallèle à l'allée Laroumagne (sous domanialité privée). Un prolongement ultérieur vers la rue Pierre de Coubertin sur Talence, puis l'avenue Pey Berland sur Pessac pourra être envisagée à plus long terme. La maîtrise d'ouvrage de ce premier barreau a été confiée à la CUB.

La réalisation de cet ouvrage nécessite des emprises foncières aujourd'hui propriétés du Rectorat, du CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) et de l'ENSAM (Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers).

S'agissant de ce dernier cas, le préalable à la réalisation de la nouvelle voie publique et la condition à la mise à disposition par l'ENSAM du foncier nécessaire (2220 m<sup>2</sup>) passe par la reconstitution à l'identique de la voirie privée longeant les bâtiments de l'école et permettant la circulation interne de l'établissement et le stationnement du personnel non étudiant.

Le phasage de cette opération se fera en 2 temps :

- La réalisation dès cet été, pendant la fermeture au public de l'établissement et en utilisant le marché à bons de commandes d'une plateforme de 5,50 m avec stationnements, et le déplacement de la clôture actuelle.

- La réalisation de la voie nouvelle fera l'objet d'un marché de travaux spécifique lancé dans le début du 2° semestre 2012 pour répondre aux engagements pris vis-à-vis de la Région d'avoir achevé l'intervention à l'ouverture du centre d'Optique, soit octobre 2012.

Le coût de l'opération est estimé à 637 000 € pour la reconstitution de la voirie interne de l'ENSAM et 495 000 € pour la réalisation de la desserte publique. Ces sommes seront imputées sur le chapitre 23, article 2315, fonction 23, code CRB BB00, programme EC22, ligne « travaux d'aménagement campus ».

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** la délibération n°2010/0709 du 22 octobre 2010,

**VU** la signature de la convention de site qui engage la CUB dans le partenariat avec l'Université de Bordeaux, la Région et l'Etat,

ENTENDU le rapport de présentation

### **DECIDE**

**Article unique** : d'autoriser la réalisation des travaux de la voie de desserte du secteur Arts et Métiers/ ENSAM/centre d'Optique, en partie sur le marché à bons de commandes pour la reconstitution de la voirie de desserte interne de l'ENSAM, et par un appel d'offres pour la création de la nouvelle emprise publique.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 8 juillet 2011,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

|  |
|--|
| <p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE</b><br/><b>29 JUILLET 2011</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE : 29 JUILLET 2011</b></p> |
|--|

M. JEAN-JACQUES BENOIT

